



Paris, le 4 décembre 2018

INVITATION PRESSE : Prix Avenir des Métiers d'Art INMA 2018

Orfèvre, tisserand, ébéniste, sculpteur... les jeunes talents de demain, issus de formations professionnelles réputées (école Boule, ENSAMAA, lycée de la Source...) s'affrontent le 5 décembre pour gagner le Prix Avenir des Métiers d'Art INMA. Le lauréat participera au Prix Avenir Métiers d'Art national. Soutenez les candidats de votre département, et venez découvrir les chefs-d'œuvre exposés à cette occasion.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
organise

**le Prix régional Avenir Métier d'Art INMA 2018,
niveau III (Diplôme des Métiers d'Art)**

Mercredi 5 décembre à partir de 10h00

à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,
5 rue Leblanc, 75015 Paris

Le Prix Avenir Métiers d'Art INMA, qui sera décerné par Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, est destiné à **mettre en valeur nos jeunes talents franciliens**. Ce prix a pour objectif **d'encourager et de valoriser les savoir-faire spécifiques aux métiers d'art** à travers les réalisations d'élèves de lycées professionnels, d'écoles techniques, de jeunes en formation en alternance et d'étudiants d'écoles des métiers d'art. Ce concours est l'occasion de montrer que **l'apprentissage est une filière d'excellence** qui permet de transformer sa passion en métier.

Déroulé

Mercredi 5 décembre :

- 10h10 - 12h20 / 13h30 - 16h10 / 16h30 - 18h30 : convocation des candidats de niveau III devant le jury (10 mn de présentation, 10 mn de questions du jury)
- Toute la journée, rencontre avec les candidats et accès aux œuvres

Judi 6 décembre :

- 12h30 : annonce du ou des lauréat(s) du Prix régional Avenir Métiers d'Art INMA 2018, niveau III autour d'un moment de convivialité entre les candidats, les experts et les membres du jury.

À l'occasion de cette cérémonie, vous pourrez découvrir des œuvres présentées par les candidats de niveau III. Ce sera également l'occasion d'**échanger avec ces jeunes futurs professionnels** sur leur métier et la passion qui les anime.

**Accréditation obligatoire auprès du service presse avant
Mardi 4 décembre à 18h00**

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
pref-communication@paris.gouv.fr

Présentation obligatoire de votre carte de presse

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)